

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Séance du 25 juin 2019**

**Date de la convocation : 18 juin 2019**

**Nombre de conseillers en exercice : 51**

**Etaient Présents :**

M. Thierry KOVACS, Président

M. Gérard BANCHET, M. Frédéric BELMONTE, M. Manuel BELMONTE, M. Claude BOSIO, M. Lucien BRUYAS, M. Bernard CATELON, Mme Michèle CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Pascal CHAUMARTIN, M. Alain CLERC, Mme Thérèse COROMPT, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET, Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN, M. Pascal GERIN, Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, Mme Annick GUICHARD, M. Christian JANIN, Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, Mme Christiane JURY, M. Max KECHICHIAN, M. Sylvain LAIGNEL, M. Gérard LAMBERT, Mme Laurence LEMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Bernard LOUIS, M. Guy MARTINET, M. André MASSE, M. Jean-François MERLE, Mme Marielle MOREL, Mme Virginie OSTOJIC, M. René PASINI, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, M. Isidore POLO, M. Thierry QUINTARD, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES.

**Ont donné pouvoir** : M. Christophe BOUVIER à M. René PASINI, Mme Marie-Carmen CONESA à M. Jean-Yves CURTAUD, Mme Annie DUTRON à M. Michèle CEDRIN, Mme Martine FAÏTA à M. Jean-André THOMASSY, M. Daniel PARAIRE à M. Manuel BELMONTE, Mme Hermine PRIVAS à M. Claude BOSIO, Mme Maryline SILVESTRE à Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, M. Jacques THOIZET à Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN.

**Absents** : M. Adrien RUBAGOTTI, Mme Blandine VIDOR.

**Secrétaire de séance** : M. Bernard LINAGE.

---

**OBJET** : **TRANSPORTS ET MOBILITES** - **Modes doux** : acquisition d'un local commercial à Vienne pour consigne à vélos

**Rapporteur** : Laurence LEMÂÎTRE

**NOTE DE SYNTHÈSE**

Vienne Condrieu Agglomération conduit depuis dix ans une politique en faveur des modes doux de déplacement dont le vélo occupe une place prépondérante. Le stationnement des cycles constitue un axe fort avec une demande soutenue, notamment dans le centre-ville de Vienne où l'habitat est très contraint et où le stationnement sécurisé est un enjeu important.

Pour développer de nouveaux emplacements de stationnement sécurisé pour vélo, l'agglomération s'est rapprochée des Consorts ZADIKIAN propriétaires d'un local commercial, d'une surface d'environ 72 m<sup>2</sup>, situé au n° 1 de l'impasse de la Tour Peinte à Vienne.

Les négociations ont permis d'aboutir à un prix de 70 000 €.

Il est ainsi proposé d'approuver l'acquisition d'un local commercial cadastré BD 291, composant le lot n°2 de la copropriété située 1 impasse de la Tour Peinte à Vienne, d'une surface d'environ 72 m<sup>2</sup>, moyennant le prix de 70 000 €.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les dispositions du Livre II (La Coopération Intercommunale), Titre I,

VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, et notamment les articles L. 1 et L. 1111-1,

VU la délibération n°13-175 du Conseil Communautaire de ViennAgglo du 3 octobre 2013 approuvant le contenu du schéma directeur vélo,

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE :**

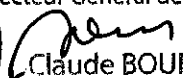
**APPROUVE** l'acquisition d'un local commercial cadastré BD 291, composant le lot n°2 de la copropriété située 1 impasse de la Tour Peinte à Vienne, d'une surface d'environ 72 m<sup>2</sup>, moyennant le prix de 70 000 €.

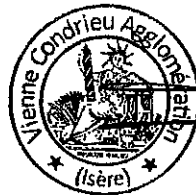
**AUTORISE** Monsieur le Président ou la 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

**Conseil Communautaire du 25 juin 2019**

Le Président certifie que la présente délibération  
a été reçue par la Sous-Préfecture le - 1 JUIL. 2019  
et a été publiée le - 1 JUIL. 2019

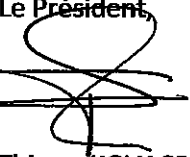


Pour le Président et par délégation,  
Le Directeur Général des Services  
  
Claude BOUR



Pour extrait certifié conforme

Le Président,

  
Thierry KOVACS